

Promouvoir davantage l'Europe dans les établissements d'enseignement technique agricole

La note de service DGER/SDRICI/2019-737 du 26 octobre 2019 visant à développer dans l'enseignement technique agricole une meilleure compréhension de l'Europe, en facilitant le contact entre experts et apprenants, devrait porter ses premiers fruits d'ici quelques mois.

Des intervenants extérieur (agents de l'état, représentants de la commission européenne, acteurs du territoire...) disposant d'une expertise reconnue sur un sujet européen ou sur le fonctionnement des institutions européennes pourront dès cette année 2020 intervenir dans des établissements d'enseignement agricole afin de rendre l'Europe et ses acteurs plus proches et plus concrets aux yeux des apprenants.

Le délai de retour à la DGER a été prolongé au 20 janvier prochain, pour des interventions à programmer au cours du premier semestre 2020. Il vous reste donc quelques jours pour vous saisir de cette belle opportunité de mieux faire connaître l'Europe !

Tout établissement intéressé est invité à contacter le chargé de coopération internationale de la DRAAF / DAAF.

Extrait de la Lettre Hebdo du 13 janvier 2020, n°2